

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

RW
A064

Le Général
Chef de l'Etat-Major Particulier

✓

- N O T E -

Ⓜ

-ooOoo-

à l'attention de
Monsieur le Président de la République

HY

O B J E T : Votre entretien avec le Premier ministre et
Conseil restreint du mercredi 15 juin 1994
Situation.

1 - Ex-Yougoslavie

Le cessez-le-feu instauré le 10 juin est diversement appliqué et il semble que les chefs locaux musulmans souhaitent relancer des actions avant le 10 juillet.

Les convois de la Forpronu sont toujours gênés dans leurs mouvements ; l'un de nos convois s'est vu confisquer par les Serbes un container dans lequel se trouvaient soixante postes radio destinés à l'un de nos bataillons.

Le groupe de contact se réunit jeudi à Londres en présence des directeurs politiques. Le tracé de la carte est à peu près terminé mais des zones grises demeurent, en particulier dans la région de Brcko. Cette carte (et les garanties correspondantes) sera étudiée par les ministres des affaires étrangères, avant la fin du mois, puis proposée aux parties. Il est en effet nécessaire de connaître leurs réactions avant le sommet des sept à Naples (9-10 juillet).

A la demande du Premier ministre, la Défense et les Affaires étrangères ont étudié les scénarios envisageables en fonction des réponses des belligérants (voir en pièces jointes). La levée de l'embargo sur les armes, la menace de frappes aériennes, une implication terrestre de l'OTAN font partie des réponses envisageables.

.../...

Le Premier ministre estime que notre choix se limite à trois options :

- maintien du statu quo qui conduira à l'enlissement en s'accommodant d'une absence de résultat,
- levée de l'embargo avec retrait ou regroupement de nos troupes à Sarajevo (acceptable par l'opinion),
- type de sanctions à appliquer contre les Serbes à partir du moment où on refuse l'usage de la force.

Notre marge de manoeuvre se réduit en fait à la levée de l'embargo et au retrait de nos forces.

Le Premier ministre souhaite pouvoir adresser des directives à notre représentant au groupe de contact avant la réunion de demain jeudi.

2 - Rwanda

Les combats se poursuivent dans Kigali et le long de la ligne de front, les rebelles du F.P.R. étant sur le point de s'emparer de Gitarama. En dépit de l'embargo, les munitions ne semblent faire défaut dans aucun camp.

M. Juppé trouve scandaleux l'immobilisme des nations occidentales et africaines face au drame rwandais.

Il estime intolérable que le déploiement des renforts de la MINUAR ne soit pas envisagé avant un ou deux mois alors que les combats et les massacres se poursuivent.

A la suite d'un entretien téléphonique avec M. Boutros-Ghali, il a proposé au Premier ministre :


- d'accélérer le déploiement du contingent sénégalais en autorisant l'engagement immédiat des 20 millions de francs déjà prévus et, si possible, en majorant cette somme pour permettre l'équipement de la totalité du bataillon et en acceptant d'en assurer le transport jusqu'à Kigali,

- de demander aux Nations-Unies le transfert immédiat d'une partie des forces des Nations-Unies en Somalie (ONUSOM) pour renforcer la MINUAR en attendant l'arrivée des nouveaux contingents.

Par ailleurs, il a proposé de faire étudier la possibilité d'une intervention aéroterrestre franco-européano-africaine afin de sauver les enfants massacrés et d'arrêter les combats.

M. Balladur a demandé que le Ministre des Affaires Etrangères en parle discrètement à nos partenaires et que la Défense étudie la faisabilité technique d'une telle opération. Il compte vous en parler au cours de votre entretien car il estime que nous ne pouvons rester inactifs sur ce dossier.


Dominique PIN


Général QUESNOT